



Avril 2025 ▶▶▶▶▶ www.fedelima.org



L'Observation Participative et Partagée (OPP)

L'un des principaux axes de développement de la FEDELIMA (Fédération des Lieux de Musiques Actuelles) repose sur l'analyse sectorielle des musiques actuelles, dont l'Observation Participative et Partagée constitue à la fois le moteur et le principe d'action fondateur.

La <u>méthode OPP</u> est une philosophie d'action qui repose sur l'accompagnement et l'implication des parties prenantes tout au long du travail d'enquête. Cette démarche méthodologique favorise la concertation par un travail collectif de diagnostic et d'analyses à partir des données partagées avec les différents participants.

Menée en coopération avec d'autres organisations et partenaires, l'OPP permet de produire annuellement des ressources et des données venant alimenter l'ensemble des travaux, analyses et études menées par la fédération. Elle participe ainsi de la connaissance des lieux de musiques actuelles et plus largement du secteur culturel.

Ce travail d'observation pérenne, mené annuellement depuis 1999, est réalisé aujourd'hui grâce à <u>la plateforme GIMIC</u> initialement développée par la Fédurok et gérée, depuis 2022, par <u>l'association POPP</u>. Ce processus d'observation, qui associe un outil et une méthode, est aujourd'hui partagé avec d'autres organisations professionnelles, réseaux d'acteurs et collectivités publiques.

Les <u>chiffres clés</u> qui suivent sont extraits d'une enquête de rayonnement national réalisée par la FEDELIMA avec la participation de ses adhérents, sur la période iuin-octobre 2024.

83% taux de participation

En 2024, 133 structures sur les 151 adhérents* de la fédération ont participé à l'enquête annuelle, portant sur leur exercice d'activité 2023.

Les informations communiquées dans la partie suivante de ce document ne portent cependant que sur 125 structures ayant renseigné la totalité de leurs informations, soit 82,7% des adhérents de type lieux et projets de musiques actuelles de la FEDELIMA.

* population cible de 151 lieux et projets de musiques actuelles au lancement de l'enquête en juin 2024

CONTACTS

Hyacinthe Chataigné

Coordinateur de l'observation et des études hyacinthe.chataigne@fedelima.org
02 40 48 08 85

LA FEDELIMA

11 rue des olivettes - 44000 NANTES www.fedelima.org

Pour ses missions d'observation et d'études, la FEDELIMA est soutenue par le ministère de la Culture - DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) et le CNM (Centre National de la Musique).





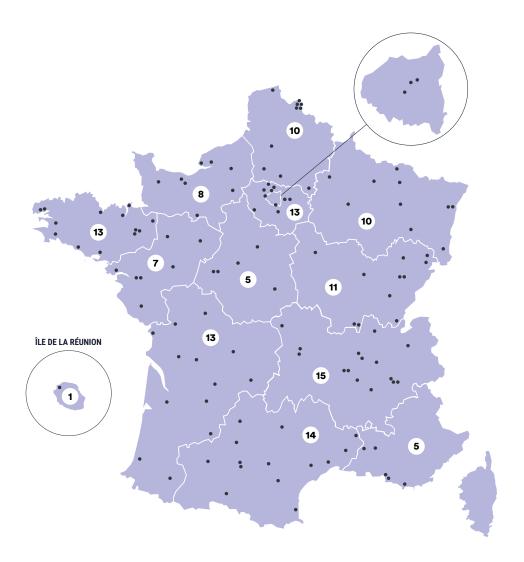


FEDELIMA

Carte des membres de la FEDELIMA ayant participé à l'enquête au cours de l'année 2024

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'ensemble des adhérents ayant participé à l'enquête annuelle en 2024 :

Le 106 (Rouen) • Le 109 (Montlucon) • Les 4Écluses (Dunkerque) • Le 6PAR4 (Laval) • Les Abattoirs (Bourgoin-Jallieu) • Les Abattoirs - West Rock (Cognac) • L'Aéronef (Euralille) • Ampli (Billère) • Antipode MJC (Rennes) • L'Antre Peaux (Bourges) • L'ARA (Roubaix) • Art'Cade (Sainte-Croix-Volvestre) • L'Astrolabe (Orléans) • L'Autre Canal (Nancy) • Le Bastion (Besancon) • La Belle Électrique (Grenoble) • Le Big Band Café (Hérouville Saint-Clair) • La Biscuiterie (Château-Thierry) • La Bobine (Grenoble) • LoBolegason (Castres) • Bonjour Minuit (Saint-Brieuc) • Bords 2 Scènes (Vitry le François) • Le Brise Glace (Annecy) • Le Cabaret Aléatoire (Marseille) • Le Camii (Niort) • Canal 93 (Bobigny) • La Carène (Brest) • Le Cargö (Caen) • La Cartonnerie (Reims) • La Casa Musicale (Perpignan) • La Cave à Musique (Mâcon) • La Cave aux Poètes (Roubaix) • Le Chabada (Angers) • Le Chato'do (Blois) • La Cité Musicale - Metz / BAM Trinitaires (Metz) • La CLEF (Saint Germain en Laye) • Le Club (Rodez) • Contre-Courant MJC (Belleville sur Meuse) • La Coopérative de Mai (Clermont-Ferrand) • Le Coquelicot (Fougères) • La Cordo (Romans-sur-Isère) • Le Crescent (Mâcon) • Le Cri'Art (Auch) • Les Cuizines (Chelles) • Des Lendemains Qui Chantent (Tulle) • Les Docks (Cahors) • Le Douze (Cergy) • Dynamo (Lille) • Echo System (Scey sur Saône) ● L'Echonova (Saint-Avé) ● L'EMB Sannois (Sannois) ● L'Empreinte (Savigny-le-Temple) • L'Épicerie Moderne (Feyzin) • L'Espace Diango (Strasbourg) • L'Espace Julien (Marseille) • La Fabrik à Sons (Bolbec) • Le Fil (Saint-Etienne) • File7 (Magny Le Hongre) • Le Florida (Agen) • Le Forum (Vauréal) • La Fraternelle (Saint-Claude) • La Gare (Maubec) • Le Grand Mix (Tourcoing) • La Grange à Musique (Creil) • Le Gueulard Plus (Nilvange) • Hiéro Limoges (Limoges) • Hydrophone (Lorient) • L'Inconnue (Talence) • Le Jardin Moderne (Rennes) • Le Kabardock (Le Port) • Le Kubb (Évreux) • Le Labo (Dinan) • Landes Musiques Amplifiées (Saint Vincent de Tyrosse) • La Luciole (Alencon) • La Lune des Pirates (Amiens) • La Maison Bleue (Strasbourg) • Le Metronum (Toulouse) • La Moba (Bagnols-sur-Cèze) • Le Moloco (Audincourt) • Le Moulin (Brainans) • Music'Al Sol (Villegly) • Nage Libre (Poitiers) • La Nef (Angoulême) • Le Normandy (Saint-Lô) • Le Noumatrouff (Mulhouse) • La Nouvelle Vague (Saint-Malo) • Le Novomax / Les Polarité[s] (Quimper) • L'Odéon (Tremblay-en-France) • L'Ouvre-Boîte (Beauvais) • Paloma (Nîmes) • Pannonica (Nantes) • Les Passagers du Zinc (Châteaurenard) • Le Périscope (Lyon) • Le Petit Faucheux (Tours) • Plages Magnétiques (Brest) • Le Plan (Ris-Orangis) Le Point Éphémère (Paris)
 La Poudrière (Belfort)
 La Puce a L'Oreille (Riom)
 Le Quai M (La Roche sur Yon) • Le Rio Grande (Montauban) • Le Rocksane (Bergerac) • La Rodia (Besancon) • Run Ar Puñs (Châteaulin) • Le Sans Réserve (Périqueux) • Le Sax (Achères) • School Of Rock (Blagnac) • Le Silex (Auxerre) • La Sirène (La Rochelle) • SMAC 07 (Annonay) • Le Solar (Saint-Étienne) • Le Sonambule (Gignac) • La Source (Fontaine) • La Souris Verte (Epinal) • Stereolux / Scopitone (Nantes) ● Superforma (Le Mans) ● Tandem (Toulon) ● La Tannerie (Bourg-en-Bresse) • Le Temps Machine (Joué-Lès-Tours) • Le Tetris (Le Havre) • L'Ubu / ATM (Rennes) • L'Usine à Chapeaux (Rambouillet) • La Vapeur (Diion) • Victoire 2 (Saint Jean de Védas) • La VIP / Les Escales (Saint-Nazaire)



156 lieux et projets en 2024 (1/3)

Les **156 structures** qui adhèrent à la FEDELIMA développent des projets de musiques actuelles d'intérêt général, à travers diverses activités qu'elles mettent en œuvre via un ou plusieurs équipements (certains n'en ont pas) dont elles ont la gestion, que l'on dénomme souvent « lieu », « salle », « club » ou « SMAC¹ ».

Néanmoins, la notion de projet de musiques actuelles ne se limite pas uniquement à un lieu ou un équipement. Elle désigne également un projet artistique et culturel permanent, géré par une équipe professionnelle et sa gouvernance, s'inscrivant en complémentarité d'autres acteurs sur une grande diversité de territoires. Ces structures s'incarnent à travers différentes tailles d'équipes et d'équipements, d'histoires et de projets artistiques et culturels.

Elles fondent leurs activités sur une approche globale des pratiques artistiques et culturelles, tant amateures que professionnelles et porteuses de sens et d'identité pour les personnes tant individuellement que collectivement. Elles s'inscrivent, de ce fait, dans le respect des droits culturels², invitant à la coopération entre différents acteurs, au décloisonnement des projets,

au partage des cultures, dans un objectif de progression de la liberté, de la

- 23 ans d'existence en moyenne (activité musiques actuelles)
- Répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain (à l'exception de la Corse) ainsi qu'à La Réunion
- 71.8% sont en milieu urbain, 19,2% sont sur un territoire urbain en environnement rural³ et 9,0% en milieu rural
- 75,6% sont des associations loi 1901 et 16% sont des Établissements publics locaux (EPL)
- 53,8% sont labellisés SMAC par l'État
- 9% sont en **Délégation de Service Public (DSP)**
- 75% appliquent la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles (CCNEAC) et 16.7% ECLAT (ex animation)

responsabilité et du dialogue entre les personnes.

Profil des 156 adhérents au 31 décembre 2024 :

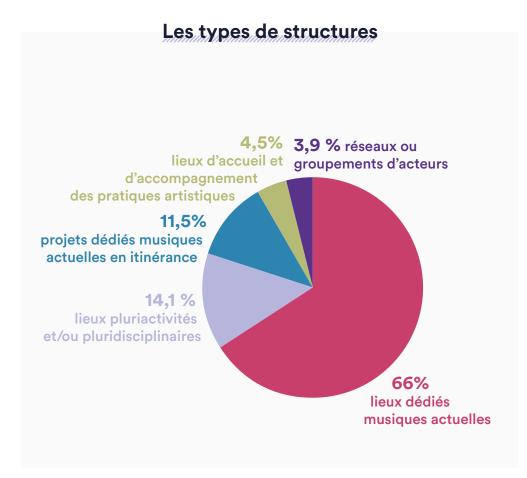
¹Le terme « SMAC » (Scène de Musiques Actuelles) renvoie au label d'État créé en 1998. Ce label est attribué par le ministère de la Culture et de la Communication à des structures qui assurent des missions de diffusion (concerts), d'accompagnement des pratiques, de l'amateur au professionnel (répétition, enregistrement, formation, ressource, création, etc.) et des actions culturelles sur le territoire, dans le domaine des musiques dites "actuelles". Ce terme est aujourd'hui trop fréquemment utilisé de manière générique par les pouvoirs publics et les professionnels pour seulement les désigner. Il est pourtant important de préciser, afin d'éviter toute confusion, que seuls 84 adhérents de la FEDELIMA sont en réalité labellisés SMACs par l'État en 2024, soit 53.8% des adhérents.

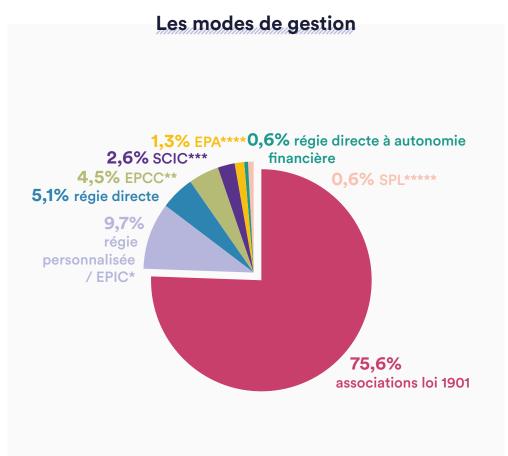
² La reconnaissance des droits culturels a été introduite, par un amendement du Sénat à l'article 103 (anciennement article 28A) de la <u>loi NOTRe</u>. Il y est précisé que « la responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'Etat dans le respect des droits culturels énoncé par la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 ».

³ Cette catégorie concerne les structures implantées sur des petites villes (- de 20 000 habitants) ou villes moyennes (- de 40 000 habitants) qui sont dans un environnement rural, c'est-à-dire dans des intercommunalités dépassant de peu le nombre d'habitants de la ville centre et sur des territoires départementaux à faible densité de population (inférieure à 70 habitants/km2).

156 lieux et projets en 2024 (2/3)

au 31 décembre 2024





^{*}Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial / ** Etablissement Public de Coopération Culturelle / *** Société coopérative d'intérêt collectif

**** Etablissement Public Administratif / **** Société Publique Locale

156 lieux et projets en 2024 (3/3)

Les 156 structures membres de la FEDELIMA peuvent être réparties en 5 grandes catégories de projets avec des spécificités et des modes de structuration différents.

4,5% sont des lieux d'accueil et d'accompagnement des pratiques artistiques (soit 7 structures)

Cette catégorie intègre les structures qui développent un projet autour de l'accompagnement des pratiques musiques actuelles que ce soit par la proposition de cours, la mise en place de résidence, de préproductions accompagnées (...) et dont la diffusion de concerts n'est pas l'activité principale et première.

3,8% sont des réseaux ou groupements (soit 6 réseaux)

Cette catégorie intègre les structures de type réseaux ou groupements d'acteurs ayant une activité convergente et complémentaire avec celle de la fédération et dont les actions ou services participent à la structuration et au développement des musiques actuelles.

66% sont des lieux dédiés musiques actuelles (soit 103 structures)

Cette catégorie intègre les structures dont l'ensemble des activités (diffusion, accompagnement, actions culturelles, etc.) est dédié aux musiques actuelles.

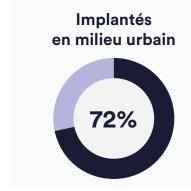
11,5% sont des projets dédiés musiques actuelles en itinérance (soit 18 structures)

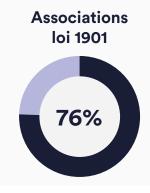
Cette catégorie intègre les structures qui développent un projet culturel à l'année mais qui n'ont pas d'équipement dédié et qui développent un projet en itinérance sur un territoire.

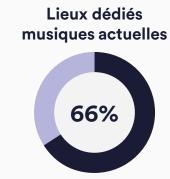
14,1% sont des lieux pluriactivités et/ou pluridisciplinaires (soit 22 structures)

Cette catégorie intègre les structures qui mènent un projet qui n'est pas exclusivement dédié aux musiques actuelles. Ainsi, elles développent un pôle, un service, une part de leur activité autour des musiques actuelles mais mènent également leurs activités autour d'autres disciplines artistiques (arts numériques, arts plastiques, danse, etc.) ou d'autres domaines d'activité (loisirs, sports, social, etc.).











Les activités des lieux en 2023

Bien que la programmation et l'organisation de concerts demeurent historiquement le cœur de métier des lieux/projets de musiques actuelles, cette activité originelle s'intègre désormais dans une dynamique de projet beaucoup plus large. On recense ainsi à la FEDELIMA près d'une vingtaine d'activités et/ou services proposés par les structures. Les activités d'organisation de concerts en salle(s), d'accompagnement d'artistes, d'actions culturelles et de résidences et créations étant intégrées au projet de plus de 90% des structures.

Les structures proposent en moyenne 10 activités / services différents :

(minima: 5 et maxima: 17)

Organisation de concerts en salle(s) en saison pour 99,2% des lieux

Actions culturelles pour 99,2%

Création/Résidences pour 97,6%

Accompagnement d'artistes pour 96,8%

Répétition en studio et/ou sur scène pour 87,2%

Concerts jeune public pour 87,2%

Accompagnement de projets pour 84%

Information/Ressource pour 64%

Enregistrement son pour 56,8%

Festival(s) pour 48,8%

Expositions pour 47,2%

Formations administratives et/ou techniques pour 35,2%

Enseignement musical/Formation artistique pour 27,2%

Multimédia/Numérique pour 20%

Captation et diffusion en streaming pour 15,2%

Bar (en journée) pour 13,6%

Production audiovisuelle pour 12,8%

Autre(s) activité(s) pour 11,2%

Restauration (en journée) pour 8%

L'organisation de concerts en 2023 (1/3)

En salle (125 répondants)

- 590 places, jauge moyenne pour les salles de concert principales (allant de 72 à 2 000 places / médiane¹: 500)
- 56,8% des lieux disposent d'une seconde salle de concert (« club ») en complément de leur salle de concert principale (d'une jauge de 242 places en moyenne / médiane : 200)
- 8 277 dates / soirées organisées par an (66 en moyenne par lieu / médiane : 58)
- 2 206 136 entrées sur l'ensemble des répondants (payantes + exonérées + gratuites) en salle (hors festivals) par an (17 649 en moyenne par lieu / médiane : 11 279)
- 13 718 artistes / formations programmé·es par an (110 en moyenne par lieu / médiane : 89)
- 15,6 € prix moyen d'un billet plein tarif (hors festivals) (médiane : 15,5 €)

En festival (50 répondants)

- 50 lieux (40%) organisent au moins 1 festival par saison (1 festival en moyenne par lieu / médiane : 1)
- 463 390 entrées (payantes + exonérées + gratuites) cumulées pour l'ensemble des 71 festivals organisés
 (7 355 entrées en moyenne par festival / médiane : 2 037 entrées)

590

places, jauge de la salle principale

EN MOYENNE PAR STRUCTURE

110

artistes ou formations programmé·es par an et lieu

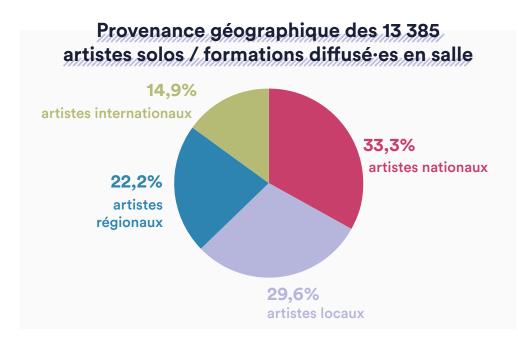
EN MOYENNE PAR STRUCTURE

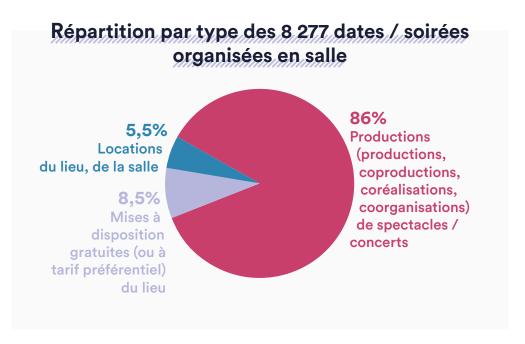
dates / soirées organisées par an et lieu

17 649
entrées en salle par an et lieu
EN MOYENNE PAR STRUCTURE

¹En statistique, la médiane est la valeur qui divise en deux parties la population observée, de telle sorte que chaque partie contienne le même nombre de valeurs. Ainsi, il y aura autant de valeurs qui seront au-dessus de la médiane que de valeurs en dessous.

L'organisation de concerts en 2023 (2/3)



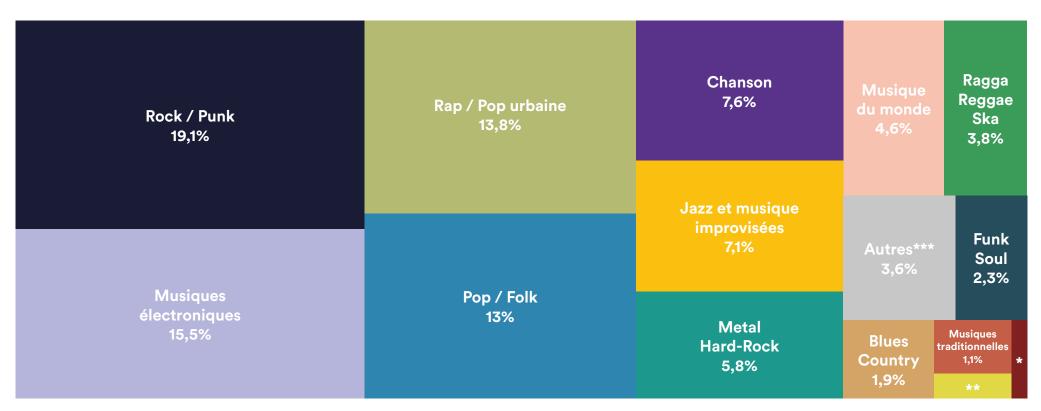




L'organisation de concerts en 2023 (3/3)

Répartition des esthétiques programmées

sur 11 434 artistes solos / formations recensées



^{*}Musique contemporaine 0,3%

Cette nomenclature de styles musicaux a été travaillée et arrêtée par un groupe de travail composé de programmateur·rices de lieux de musiques actuelles ainsi que de sociologues/musicologues.

^{**} Fanfare, Orphéons, Chorales 0,5%

^{***} Autres : Air Guitare / Humour / Autres styles...

Les activités des lieux en 2023 (1/3)

Les actions culturelles

99,2% des 125 structures déclarent mettre en œuvre des projets d'actions culturelles (soit 124 structures).

Ces projets d'actions culturelles ont été menés en direction de 264 080 personnes (soit 2 257 personnes en moyenne par structure) à travers un total de 6 767 séances ou actions ponctuelles (soit 61 actions en moyenne par structure).

Une très large majorité des structures (98,3 %) ont déployé ces actions en direction des publics scolaires. Au total, 149 165 élèves issus des écoles primaires, collèges et lycées y ont pris part, représentant en moyenne 1 368 élèves par structure. Ces interventions se sont traduites par 226 heures de transmission en temps scolaire par structure, sur l'année 2023.

En 2023, 61,2 % des actions culturelles ont été menées dans des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), soit un total de 1033 actions recensées, représentant en moyenne 20 actions par structure. Ces initiatives ont bénéficié à 26 737 personnes, soit 557 participants en moyenne par structure.

En 2023, 52,1 % des actions culturelles ont également été déployées en milieu rural, soit un total de 845 actions recensées, représentant en moyenne 19 actions par structure. Ces initiatives ont bénéficié à 23 522 personnes, soit 547 participants en moyenne par structure.

Typologies d'actions culturelles menées par les structures :

Ateliers de pratique artistique : 90,9% des actions culturelles

Rencontre avec les artistes: 89,3%

Visite du lieu: 85,1%

Création participative/partagée avec un public spécifique : 78,5%

Ateliers de sensibilisation: 78.5%

Diffusion en milieu scolaire, périscolaire ou lieu d'accueil de l'enfant : 70,2%

Conférence/débat: 53,7%

Résidence en milieu scolaire, périscolaire ou lieu d'accueil de l'enfant : 45,5%

Répétition publique : 43,8%

Formation des acteur-ices de l'éducation artistique et culturelle : 21,5%

Autres types d'actions : 14,0%

Personnes/milieux impliqués dans les projets d'actions culturelles :

Milieu scolaire: 98,3%

Milieu social: 77,7%

Milieu socio-éducatif,: 75,2%

Quartier Prioritaire de la Ville (QPV): 61.2%

Milieu hospitalier: 53,7%

Milieu rural: 52,9%

Milieu carcéral: 52,1%

Seniors: 46,3%

Autres milieux: 14,9%

Les activités des lieux en 2023 (2/3)

La création et les résidences d'artistes

97,6% des 125 structures déclarent accueillir des artistes en résidence (soit 122 structures).

Elles ont accueilli en résidence en moyenne 18 artistes solos/formations différents (soit un total de 1 968 artistes solos/formations), pour un nombre cumulé moyen de 56 jours de résidences par structure.

L'enregistrement son

56,8% des 125 structures déclarent avoir une activité d'enregistrement son en studio ou sur scène (soit 71 structures).

Parmi ces répondants, 51 structures déclarent disposer d'un studio d'enregistrement son dédié à cette activité (soit 40,8% de l'ensemble des structures). Cette activité a permis, en moyenne par structure, à 12 artistes solos/formations d'enregistrer leur(s) création(s) (soit un total de 557 artistes solos/formations). Les prises d'enregistrement son des artistes solos/formations se pratiquent principalement en studio d'enregistrement (pour 78,3% des structures), sur scène (pour 56,7% des structures) ou en studio de répétions (pour 63,3% des structures).

La répétition

87,2% des 125 structures répondantes déclarent avoir une activité de répétition en studio ou sur scène (soit 109 structures).

Parmi ces répondants, 86 structures déclarent disposer de studios de répétition aménagés et dédiés à cette activité (soit 68,8% de l'ensemble des structures). 4 studios de répétition en moyenne par équipements (347 studios recensés au total), qui sont fréquentés par 109 artistes solos/formations en moyenne (pour un total de 10 548 artistes solos/formations).

La transmissions et l'enseignement musical

27,2% des 125 structures déclarent avoir une activité de transmission et d'enseignement musical (soit 34 structures).

Cette activité a permis, en moyenne par structure, à 160 élèves de suivre des cours d'enseignement musical/formation artistique en format individuel ou collectif (soit un total de 3 511 élèves recensés).

L'accompagnement artistique

96,8% des 125 structures déclarent avoir une activité d'accompagnement artistique (soit 121 structures).

Elles accompagnent en moyenne 24 artistes solos/formations différent·es (soit un total de 2 540 artistes solos/formations), dont 11 artistes solos/formations accompagné·es dans la durée (pour un total de 1 095 artistes/groupes). Cet accompagnement artistique dans la durée est d'au minimum 3 jours consécutifs et associant des moyens financiers, matériels et humains mis à disposition.

La captation et diffusion en streaming

15,2% des 125 structures déclarent avoir une activité de captation et de diffusion en streaming (soit 19 structures).

Les structures concernées ont accueilli, produit ou diffusé 12 captations en moyenne (soit un total de 172 captations) pour 23 artistes solos/formations différent·es (soit un total de 310 artistes solos/formations). Ces captations ont pour objet l'enregistrement de concerts d'artistes/groupes (73.7%), la réalisation de vidéos promotionnelles (57,9%) ou de portraits d'artistes/groupes (47,4%), la diffusion d'émissions de radio (42,1%) ou de télévision (10,5%).

WWW.FEDELIMA.ORG

Les activités des lieux en 2023 (3/3)

Les autres disciplines artistiques

Cet indicateur rend compte de la transdisciplinarité des projets artistiques et culturels développés par les lieux de musiques actuelles, 35,2% des 125 structures répondantes déclarent intégrer d'autres disciplines artistiques que les musiques actuelles (soit 44 structures).

Répartition des disciplines artistiques (autres que la musique) intégrées aux projets artistiques et culturels des structures transdisciplinaires :

Danse pour 58,1% des lieux

Arts plastiques pour 58,1%

Arts visuels pour 51,2%

Théâtre pour 44,2%

Photographie pour 37,2%

Cinéma pour 34,9%

Poésie/conte/Littérature pour 32,6%

Arts numériques pour 27,9%

Autre(s) discipline(s) artistique(s) 16,3%

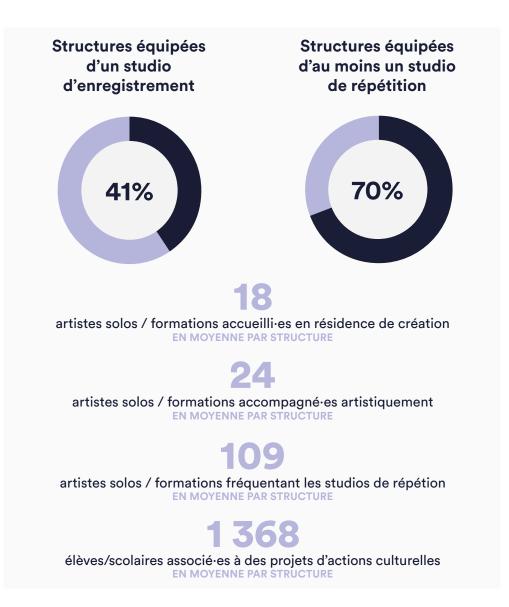
Arts de la rue pour 14%

Cirque pour 14%

Patrimoine pour 11,6%

Marionnettes 9,3%

Culture scientifique et technique pour 4,7%



Les moyens humains en 2023 (1/2)

Les projets des structures qui adhèrent à la FEDELIMA sont portés et mis en œuvre au quotidien par des équipes de salarié·es (également appelé·es « permanent·es »), renforcées selon l'intensité de l'activité par l'emploi de personnels intermittents (technicien·nes et/ou artistes) et/ou la participation de bénévoles. Pour la quasi-totalité des lieux, il est important de rappeler que des bénévoles participent à la mise en œuvre du projet via une grande diversité d'implications (accueil artistes, communication, technique, accueil public, etc.).

Les équipes de salarié·es permanent·es sont composées d'hommes et de femmes occupant des fonctions de direction, programmation artistique, administration,

production, communication, transmission, formation et accompagnement des pratiques, actions culturelles et médiation, accueil des publics, activités techniques, maintenance et entretien, etc.

Certains de ces projets, à échelle plus réduite, sont également menés sans salarié·e mais par leur gouvernance et l'implication de bénévoles.

- 1 853 salarié·es permanent·es (CDI + CDII + CDD de plus de 6 mois) travaillant dans les 125 lieux ayant participé à l'enquête (15 en moyenne par lieu / médiane : 11 / minima : 1 et maxima : 117)
- 1 319 salarié·es permanent·es en équivalents temps plein (ETP) (10,6 ETP en moyenne par lieu / médiane : 9,4)
- 12 897 salarié·es hors permanent·es
 (artistes et technicien·ne·s intermittente·s, intervenante·s, CDD de moins de 6 mois, apprenti·es, etc.) employé·es par les 125 lieux
 (103 en moyenne par lieu / médiane : 77)
- 313 stagiaires et 94 services civiques (3 stagiaires et 1 service civique en moyenne par lieu)
- 7 552 bénévoles (69 en moyenne par lieu / médiane : 35)

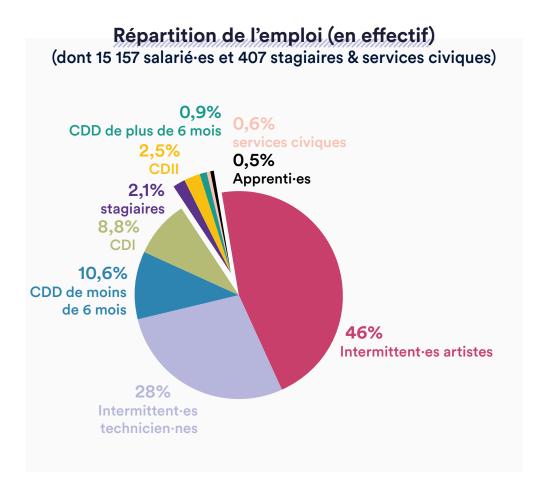
salarié·es
permanent·es
EN MOYENNE PAR STRUCTURE

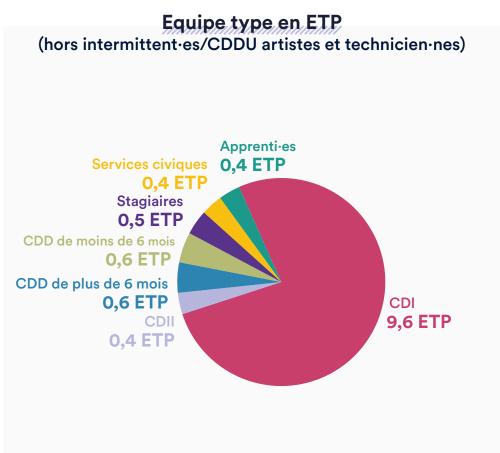
10,6
ETP salarié·es
permanent·es
EN MOYENNE PAR STRUCTURE

salarié·es
hors permanent·es
EN MOYENNE PAR STRUCTURE

bénévoles
EN MOYENNE PAR STRUCTURE

Les moyens humains en 2023 (2/2)





L'égalité & la parité entre les genres en 2023 (1/2)

Sur l'ensemble de ses réflexions et actions en faveur de l'égalité, la FEDELIMA agit pour une inclusion des enjeux de genres au-delà de la binarité femmes-hommes. Néanmoins, sur cette partie de recueil de données statistiques, les éléments chiffrés étant remontés par les structures et non par les personnes directement, la FEDELIMA a fait le choix de conserver les données sexuées liées à l'état civil, ne pouvant garantir une auto-détermination des personnes elles-mêmes sur leur genre.

Depuis 2016, dans une logique de coopération et de complémentarité avec d'autres réseaux, organisations professionnelles et différents acteurs, la FEDELIMA observe et questionne les problématiques de diversité et d'égalité dans les musiques actuelles via une double entrée.

D'une part, elle les interroge d'une manière transversale à la mise en œuvre de son projet, via entre autres le recueil et l'analyse de données quantitatives et qualitatives ; l'organisation de temps de rencontres, de débats nationaux, voire européens ; l'implication dans différents groupes de travail et réseaux.

D'autre part, depuis 2019, avec le soutien du ministère de la Culture – DGCA, du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et du Centre National de la Musique, la FEDELIMA coordonne plusieurs projets visant à favoriser l'égalité dans les musiques populaires. Ces initiatives agissent en termes de valorisation et de production de ressources, d'accessibilité à certaines fonctions, de durabilité dans les carrières, de mise en réseau et d'insertion professionnelle. Ils permettent aussi une observation plus fine des freins à l'égalité de genre dans les musiques actuelles. Il s'agit essentiellement :

- De dispositifs de mentorat pour les femmes, personnes minorisées de genre et les artistes qui travaillent et créent dans les musiques actuelles (Wah!, Wah'ts up! et Pulse!)
- Du développement et de l'alimentation d'une plateforme ressource pour l'égalité dans les musiques : www.wah-egalite.org

Les données qui suivent, illustrent, via des éléments chiffrés, la place des femmes, tant dans les structures de musiques actuelles qu'au travers des pratiques artistiques qu'elles accueillent et accompagnent.

L'emploi des femmes dans les structures de musiques actuelles membres de la FEDELIMA

45.7% de femmes salariées

sur la totalité des 1 853 salarié·es permanent·es (CDI, CDII et CDD de plus de 6 mois)

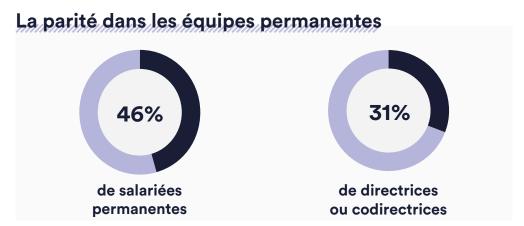
30,8% des structures sont dirigées par des femmes

(elles assurent la fonction de direction générale seules dans 25,6% des 125 structures et partagée dans 5,1% d'entre elles)

39,2% de femmes cadres

en moyenne par structure sur le total des 544 cadres recensé·es

Pour 25,2% des structures, le plus haut salaire est perçu par une femme



L'égalité & la parité entre les genres en 2023 (2/2)

Les enjeux d'égalité et de parité s'observent et se mesurent également au travers des choix de programmation et de soutien au développement des pratiques musicales. Aussi depuis plusieurs années, la FEDELIMA et ses membres se sont engagés sur un comptage des artistes femmes sur scènes, des techniciennes qui les accompagnent ainsi que des musiciennes qui répètent dans les studios de

répétition des lieux de musiques actuelles. Autant de données qui permettent une prise de conscience plus objective de la réalité et une mise en œuvre de leviers possibles d'actions pour contribuer à davantage de parité sur l'entrée des pratiques musicales et de la diffusion.

Les musiciennes sur scène & dans les studios de répétion

115 structures ont ainsi recensé le nombre de musiciennes programmées sur scène et 83 structures les usagères des studios de répétition.

22% des artistes programmé·es sont des femmes

(soit 9 049 femmes sur un total de 41 055 artistes / musicien·nes)

25,7% sont leadeuses de leur groupe

(soit 3 385 groupes sur un total de 13 148 groupes recensés)

15,4% des usager·ères des studios de répétition sont des musiciennes

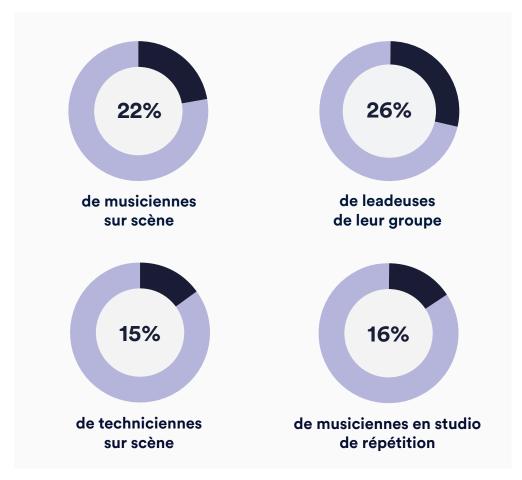
(soit 4 296 femmes sur un total de 27 965 pratiquant·es recensé·es)

Les techniciennes et la scène

Les structures ont par ailleurs recensé le nombre de techniciennes (principalement lumière et sonorisation) accompagnant les plateaux artistiques.

14,9% sont des techniciennes

(soit 605 femmes sur un total de 4 070 technicien·nes)



Chiffres-clés parité de la FEDELIMA données évolutives 2017 – 2023

Les données recueillies mettent en évidence certains progrès en matière d'égalité professionnelle. La part de femmes parmi les salariées permanentes atteint 45,7% en 2023 (contre 41% en 2017), et celle des femmes cadres 39,2% (contre 30,6% en 2017), traduisant une lente avancée vers une meilleure représentation dans l'emploi pérenne et à responsabilité au sein des équipes des structures membres de la FEDELIMA.

la présence des femmes dans les instances de gouvernance progresse lentement mais régulièrement (42,3% en 2023 contre 37,8% en 2018). Dans les pratiques artistiques et techniques, la sous-représentation des femmes reste marquée, bien que certains signaux positifs émergent, comme l'augmentation du nombre de techniciennes accompagnant les artistes (14,9% en 2023 contre 10% en 2017).

D'autres indicateurs montrent toutefois une progression plus limitée. La part de directrices ou co-directrices se stabilise autour de 30% depuis 2019, tandis que

| Indicateurs clés | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Part de femmes sur la totalité des salarié·es permanent·es | 41,0% | 39,4% | 42,3% | 44,3% | 46,1% | 46,5% | 45,7% |
| Part de femmes sur l'ensemble des cadres | 30,6% | 32,3% | 36,3% | 34,7% | 35,9% | 35,7% | 39,2% |
| Part de directrices ou co-directrices en fonction de direction / coordination | - | 25,5% | 33,1% | 32,2% | 31,2% | 29,3% | 30,8% |
| Part de femmes membres des gouvernances | - | 37,8% | 38,3% | 39,0% | 40,4% | 40,9% | 42,3% |
| Part de musiciennes sur scènes | 14,8% | 15,3% | 17,4% | 22,0% | 22,0% | 20,8% | 22% |
| Part de musiciennes leadeuses de leur groupe / formation | - | 25,8% | 25,3% | 20,7% | 30,6% | - | 25,7% |
| Part de musiciennes en studios de répétition | 12,8% | 11,9% | 15,1% | 14,4% | 15,8% | 16,2% | 15,4% |
| Part de techniciennes qui accompagnent des équipes artistiques au plateau | 10,0% | 8,8% | 10,9% | 11,3% | 12,1% | 12,2% | 14,9% |

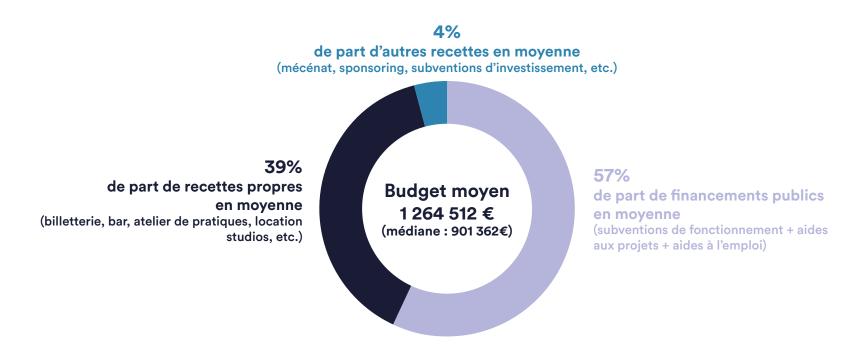
Les budgets en 2023 (1/2)

Les projets de musiques actuelles qui adhérent à la FEDELIMA sont pour une très grande majorité soutenus par leurs partenaires publics (État et services déconcentrés, collectivités territoriales, etc.) au regard des missions d'intérêt général auxquelles ils font écho et qui sont développées pour les personnes sur leur territoire.

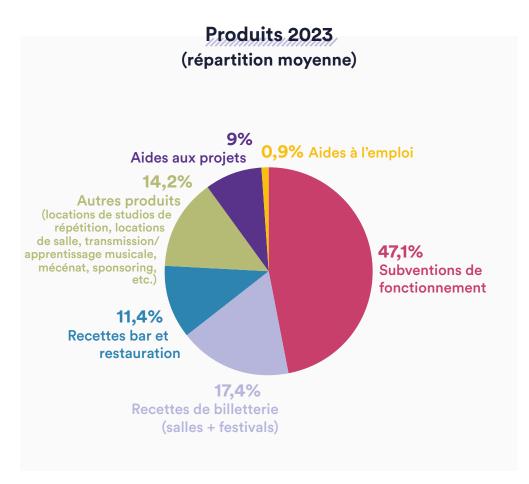
Ces missions d'intérêt général répondent notamment aux enjeux de découverte artistique, de sensibilisation, d'accompagnement des pratiques, d'éducation artistique et culturelle, de conseil administratif et/ou technique, ainsi que de soutien à l'insertion professionnelle des artistes. Elles s'inscrivent dans une politique tarifaire qui encourage le développement des pratiques artistiques pour tous et facilite l'accès du plus grand nombre aux différents services proposés.

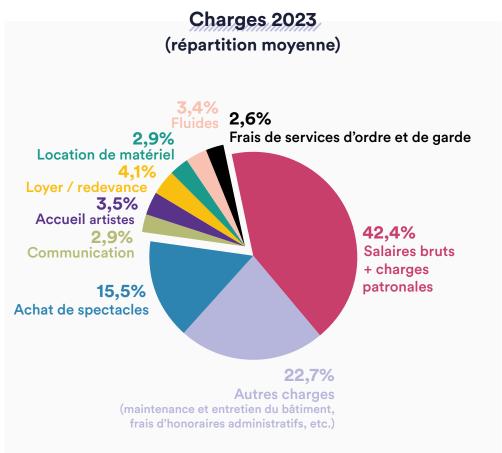
En 2023, le budget moyen des lieux s'élève à environ 1,3 million d'euros. Les principales dépenses concernent les charges de personnel, qui représentent en moyenne 43% du total. Concernant les produits, 39% proviennent des activités développées par les structures, notamment les recettes de billetterie de concerts organisés en salles et festivals (17,4 %), ainsi que les recettes de bar et de restauration (11.4%).

Les subventions de fonctionnement restent la principale source de financement, couvrant en moyenne 47% du budget. Parmi elles, 82,7% proviennent des collectivités territoriales, avec une prédominance des villes et agglomérations (64%). Ces moyennes masquent des disparités notables, liées à la nature des activités dominantes et à l'implantation géographique des structures.



Les budgets en 2023 (2/2)





Observation, analyses et études de la FEDELIMA

Depuis plus de 10 ans, la FEDELIMA produit ses chiffres clés :

- Données 2022
- Données 2019
- Données 2018
- Données 2017
- Données 2016

- Données 2015
- Données 2014
- Données 2013
- Données 2012

Derniers travaux en téléchargement libre :

Rapport Déclic - analyse de 18 bilans carbone de structures représentatives du secteur des musiques actuelles (2024) Lien de téléchargement

Les salles de concert et clubs européens confrontés à la hausse des coûts dans un contexte de reprise post-pandémie (Live DMA - 2024) Lien de téléchargement

Chiffres clés et évolution des SMAC - Scènes de musiques actuelles (2023)

Lien de téléchargement

Pour ses missions d'observation et d'études, la FEDELIMA est soutenue par le ministère de la Culture - DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) et le CNM (Centre National de la Musique).





En 2014, <u>Les Éditions Mélanie Seteun</u> en partenariat avec la FEDELIMA ont ouvert une nouvelle collection « Musique et environnement professionnel ». Cette collection se veut ouverte aux études émanant des acteur·rices artistiques et culturel·les et de leurs représentants : fédérations, syndicats, réseaux territoriaux et autres groupements d'acteurs, etc. Vous pouvez télécharger gratuitement au format PDF les dernières études réalisées par la FEDELIMA.



Les pratiques collectives en amateur dans les musiques populaires (2020)



L'emploi permanent dans les lieux de musiques actuelles (2018)



La coopération entre projets de musiques actuelles : enjeux, freins et facteurs facilitants (2016)



La diffusion dans les lieux de musiques actuelles analyse statistique et territoriale sur la saison 2011 (2015)



Actions culturelles et musiques actuelles principaux résultats d'une enquête nationale (2014)